
III.3.5

Une coupure politique.

Cette crise sociale multiforme n'est-elle pas une des raisons de la désaffection politique, de la remontée du Front National⁴⁶³?

Tout cela ne provoque-t-il pas des conditions de rejet, d'intolérance sociale, dont on mesura les prolongements électoraux, avec, en particulier, la montée du vote Front National à partir de 1984 et des élections européennes⁴⁶⁴.

Les récentes élections régionales de mars 2010 semblent marquer une certaine remontée du vote pour le Front National. « La parenthèse de 2007 » est désormais refermée, déclare Jérôme Fourquet, directeur adjoint du département opinion de l'IFOP. Ce vote est, pour lui, la conjugaison de deux phénomènes :

- « Un électorat aisé, voire bourgeois, aux valeurs traditionnelles et droitières qui ne se retrouve plus dans l'action de Nicolas Sarkozy ».
- L'électorat « des petites classes moyennes, des petits retraités, de professions indépendantes, très attachés à la méritocratie, à la valeur travail, qui avaient adhéré au discours sur « la France qui se lève tôt ».

Le vote pour le Front National sur la ville de La Rochelle se situe globalement à 6,3% des exprimés, lors du premier tour des élections régionales du 14 mars 2010. Dans le bureau de vote le plus populaire de Villeneuve-Les-Salines, il atteint 8,5%⁴⁶⁶.

L'électorat très populaire des cités a tendance à s'abstenir massivement.

Villeneuve-Les-Salines est le reflet du taux d'abstention record dans les quartiers populaires : 65,1% dans le même bureau, alors que le taux rochelais d'abstention se situe à 54,8% et qu'il n'est que de 46% dans ceux de La Genette, quartier le plus résidentiel de la ville.

Les taux d'abstention dans les bureaux les plus populaires de Mireuil atteignent et dépassent 70%.

Au plan national, le taux d'abstention est de 53,65%, un record il est vrai (contre 39,15% en 2004 pour les mêmes élections régionales).

Ces chiffres sont à relativiser encore, en prenant en compte un rapport simple, nombre d'inscrits/nombre d'habitants : 4 393 inscrits dans le secteur Villeneuve / Petit-Marseille pour 9 000 habitants (dont 7 647 pour Villeneuve-Les-Salines⁴⁶⁷), soit un rapport de 48%, contre 61% pour l'ensemble de la ville de La Rochelle. Si l'on prend en compte les abstentionnistes et les personnes en âge de s'inscrire, le déficit citoyen, la « crise politique »⁴⁶⁸ demeure criante.

Cet « écart entre la classe politique et le reste de la population » demeure une réalité forte, particulièrement pour les « citoyens ordinaires, en particulier les couches les plus populaires » qui ne ressentent pas les « élites dirigeantes » comme capables de répondre à leurs aspirations. Les partis de masse, comme le PC ou, dans une moindre mesure, les gaullistes et les socialistes « ont longtemps favorisé l'insertion des citoyens des couches les plus démunies dans le jeu institutionnel ». (...). « Mais ils sont en crise aujourd'hui ».

⁴⁶³. En Juin 2004, le F.N. obtient son plus gros score sur le plan national : il obtient 10 élus. Lors des élections législatives de 1986, grâce à l'instauration du scrutin proportionnel, il obtient 35 sièges.

⁴⁶⁴. « Retour vers le FN pour « la France qui se lève tôt » », Paris, *Le Monde*, 17 mars 2010.

⁴⁶⁵. *Ville de La Rochelle*, Service des élections.

⁴⁶⁶. Bureau de vote « Villeneuve », n°51, *ibid*

⁴⁶⁷. Recensement, chiffres de 2006, *I.N.S.E.E.*

⁴⁶⁸. LATRIVE, Florent, Interview, *Libération*, 15-6-2002

Nous le voyons bien, la réalité sociale de Villeneuve-Les-Salines, du moins celle des populations qui vit dans le secteur H.L.M., demeure marquée du sceau de la « relégation sociale » chère à Jacques Donzelot. La politique de la ville, les politiques sectorielles, comme l'éducation prioritaire, ont apporté une réelle contribution à l'action contre les inégalités, mais la question sociale demeure dans les quartiers d'habitat H.L.M. et plus globalement dans notre société.



photo74, et 75.
Villeneuve-Les Salines, les « 200 »,
une vent d'optimisme...
Photo AUBIN, Hervé, 2010

conclusion



photo76
Villeneuve-Les Salines,
en avant...
Photo AUBIN, Hervé, 2010



Villeneuve-Des-Salines, devenu par les usages linguistiques Villeneuve-Les-Salines, n'est pas un « grand ensemble » comme les autres en France, comme celui de Mireuil, à La Rochelle.

Il n'est pas un pur produit de cette volonté, au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale, de répondre en urgence à une demande massive de logements sociaux.

Au nom de la modernité, d'un réel progrès en termes de confort, d'ensoleillement, d'espace, cette politique de l'État français se traduit alors par la concentration, dans des Z.U.P, puis des Z.AC., de longues barres, voire de hautes tours, construits selon des procédés industrialisés.

L'habitat, essentiellement H.L.M., s'élève rapidement sur des terrains disponibles, à l'écart des vieilles villes, peu onéreux. Des centaines de villes nouvelles surgissent, regroupant près d'un millions d'habitants.

Quartier populaire rochelais à part entière, Villeneuve-Des-Salines a bénéficié des leçons de la crise des grands ensembles, construits avant lui depuis la fin des années 1950.

Il a bénéficié, à temps, de la remise en cause de cette politique urbaine, tenue pour moderne et progressiste ; qui a apportée, dans un premier temps, logements neufs, confort et ensoleillement à tous ceux qui quittaient des logements vétustes et surpeuplés, voire des bidonvilles.

La ZUP II de La Rochelle-Périgny-Aytré est conçue pour être le complément, en termes de logements, de la nouvelle zone industrielle de Périgny, réalisée à proximité.

Cette zone industrielle, à vocation uniquement économique, est décidée dès 1964 par le S.I.V.O.M., crée pour l'occasion, afin d'accueillir une usine SIMCA décentralisée de la région parisienne et d'autres entreprises.

De nombreux salariés et leurs familles sont attendus et La Rochelle connaît alors une forte croissance démographique.

Le grand projet initial de la Z.U.P. de Villeneuve-Des-Salines, décidé en 1965, est digne de celui de Sarcelles, premier grand ensemble construit en France dès 1955 : 10 020 logements pour 40 000 habitants.

Il reprend les principes chers à Le Corbusier et aux architectes-urbanistes initiateurs de la Charte d'Athènes. Le trait droit, la géométrie, le zonage séparant lieux de vie, de travail, de circulation constituent les ferments d'un renouveau urbain, face aux vieilles villes « chaotiques ».

Mais ce projet se distingue de celui de Sarcelles. Dès le départ, il écarte les grandes barres, celles que l'on voit aussi à Mireuil, prévoit la construction de pavillons individuels, qui représentent aujourd'hui 30% des logements du quartier.

La densité est bien moins pesante et favorise une réelle diversité sociale, pour ne pas reprendre le terme, illusoire, de « mixité sociale ».

Michel Crépeau, élu Maire de La Rochelle en mars 1971, hérite de ce projet qu'il critique. Mais il ne peut que l'accepter car, à cette époque, c'est l'État qui a le pouvoir en matière d'urbanisme.

Lors de l'accueil des premiers habitants, le 11 septembre 1971, Michel Crépeau déclare vouloir faire de la Z.U.P. de Périgny, « une zone à humaniser en priorité ».

Tout ce qui est possible pour accueillir, au mieux, les « pionniers » du quartier, dans le cadre urbain décidé, est fait par le S.I.V.O.M., en termes de services et d'animation. La hantise des élus, c'est de ne pas reproduire les conditions chaotiques d'accueil des premiers habitants de Mireuil.

En 1973, l'État décide, par une circulaire ministérielle du 21 mars 1973, de mettre fin à la politique des grands ensembles.

Cela se traduit, le 3 septembre 1973, par la demande du Ministère de l'Équipement de réviser le dossier bilan de Villeneuve-Des-Salines. Négociée entre le Préfet, le D.D.E., Michel Crépeau et leurs services, cette révision se traduit par une dé-densification du projet initial, dans sa partie nord en cours de réalisation. Des tours, une sur trois, ne seront pas construites.

C'est le cas des trois tours prévues pour entourer la plateforme du premier, et unique, centre commercial, ce qui va le rendre peu visible et peu accessible. Ce centre devra être, par la suite, complètement restructuré : les commerces seront implantés en rez-de-chaussée, le long d'un mail créé pour la circonstance.

Plus encore, la deuxième grande tranche de logements et équipements, prévue sur les terrains de la partie sud, classés en Zone d'Aménagement Différée, ne voit pas le jour. La bastide, qui doit relier les deux grands sous-quartiers et constituer un cœur, avec de hautes tours et de nombreux services, est abandonnée.

La surestimation démographique, le déficit financier plus important que prévu, la mévente des terrains pour la promotion privée, l'image déjà négative des grands ensembles construits ailleurs, se conjuguent avec l'aspiration nouvelle des classes moyennes à accéder à la propriété de pavillons dans les communes péri-urbaines.

Ainsi, en 1973, alors que le quartier est encore en cours de réalisation de sa première tranche, la décision de dé-densifier Villeneuve crée les conditions d'une autre urbanisation du quartier.

La dé-densification permet d'offrir un environnement de qualité, fait des lacs aujourd'hui aménagés, d'espaces naturels protégés, de cheminements le long du cours d'eau La Moulinette, de jardins familiaux nombreux, de parcs au milieu des «unités de vie» tracés selon les principes de la Charte d'Athènes, d'aire de jeu pour les enfants.

Les associations, les habitants deviennent des interlocuteurs reconnus par le SIVOM, gestionnaire et aménageur, et par la Municipalité de La Rochelle.

Ils sont consultés pour l'aménagement et l'équipement du quartier, ce qui ne s'est fait que très tardivement à Mireuil.

Dès le départ, la forte présence et la démarche coordonnée des associations du quartier en font des interlocuteurs incontournables.

Avec leur Collectif créé en 1977, le Centre social, la Régie de quartier, l'Unité Voisinale des 400, ou encore Catharsis, les autres clubs sportifs,..., au total plus de 50 associations, contribuent à donner une identité vivante et forte au quartier.

Villeneuve Information, journal mensuel édité par le collectif, le plus ancien journal de quartier de France, y contribue.

La grande Fête annuelle de la Saint-Jean qui réunit plusieurs milliers de personnes, d'autres initiatives, rassemblent les habitants,

Avec Mireuil, Villeneuve-les-Salines bénéficie, à partir de 1984, de la manne de la politique de la ville. La Ville passe des contrats avec l'Etat, la Région, les autres partenaires, tels le Conseil Général et les bailleurs : contrats de Développement Social des Quartiers au début, Contrats Ville par la suite et, depuis 2007, Contrats Urbains de Cohésion Sociale. Cet effort conjugué permet de donner un cœur au quartier, par l'aménagement de sa place centrale, avec ses commerces, la médiathèque, le centre Agora d'animation, l'Eglise.

Un mail relie ce cœur à d'autres commerces et services publics, de chaque côté de la place et accueille chaque semaine le marché, lieu de promenade et d'achats, très fréquenté.

Cet ensemble, réussi, donne de la vie au quartier.

Les familles immigrées, pour beaucoup arrivées depuis les années 1970-1980, qu'elles soient portugaises, maghrébines, turques, pour l'essentiel, s'intègrent au quartier.

Les immigrés, nombreux à avoir obtenus la nationalité française, créent leurs propres associations, s'impliquent aussi dans la vie associative et l'animation générale.

Pour autant, les habitants n'ont pas beaucoup le sentiment d'appartenir à La ville de La Rochelle.

Ils se disent souvent « villeneuvois » avant d'être rochelais. Leur quartier, très équipé en termes de services publics, de commerces, d'animation, ..., peut contribuer à sédentariser la vie des personnes.

D'autant que, malgré des liaisons routières avec la ville et l'agglomération par l'ouest et le nord, un service de bus, le quartier forme un ensemble proche, mais à côté de la vieille ville, adossé à des terres agricoles au sud, entouré par la rocade, la voie de chemin de fer et la gare de La Rochelle, le canal de Marans et le Bassin des chasses.

L'image du quartier dans l'agglomération est toujours négative.

Les clichés sont bien ancrés : un quartier HLM, avec des gens pauvres, où habitent de nombreux immigrés, où la délinquance juvénile est forte.

Les incidents épisodiques, qui défraient la chronique locale contribuent à véhiculer l'idée que Villeneuve, c'est un peu « Chicago ». Certes, des actes de délinquances sont commis, des petits groupes de jeunes mettent en cause la sérénité des habitants.

Ils sont profondément répréhensibles.

Cela ne peut faire oublier que le quartier compte des milliers de jeunes et d'enfants, qu'ils sont nombreux à contribuer à sa vie, à son animations, à gérer eux-mêmes des associations, tel Catharsis, à s'investir dans les clubs sportifs, la vie artistique, à faire des projets.

***la question majeure
de ce quartier
est celle de la crise sociale.***

Nombre de familles, et plus encore de jeunes, sont victimes du chômage, de la précarité, de ressources limitées, du manque de perspectives d'avenir. En ce sens, Villeneuve-Les-Salines connaît les mêmes questions, à des degrés divers, que tous les autres «grands ensembles» H.L.M.

Cette question sociale qui, un temps, avait laissée place à celle de l'exclusion, des « quartiers », de la relégation, rebondit à l'échelle de toute la société.

L'agglomération rochelaise, proche de la mer, lieu de villégiature prisée, attire des catégories sociales moyennes et supérieures, comme l'île de Ré voisine.

Mais elle demeure travaillée, comme toutes les agglomérations urbaines, par un processus de désagrégation sociale, qu'analyse Jacques Donzelot dans ses ouvrages.

La péri-urbanisation des classes moyennes, la gentrification du centre-ville de La Rochelle et de certaines communes par les classes supérieures, font échos à la relégation des populations pauvres dans certaines « poches » urbaines, comme dans certains sous-quartiers de Villeneuve-Les-Salines.

Au sein de l'agglomération, comme de la ville de La Rochelle, les distances entre catégories sociales s'agrandissent, au point de ne plus favoriser une cohésion sociale, une « mixité sociale » chère aux tenants d'une politique de la ville qui a certes apportée des améliorations, mais n'a pas mis en cause, pour l'essentiel, cet éclatement de l'espace urbain.

« un quartier où il fait bon vivre »

Tel est le titre d'un article du quotidien Sud-Ouest, en juillet 2010.

Martine Brun-Ribardière, directrice du Centre social de Villeneuve-Les-Salines, y déclare : « A Villeneuve-les-Salines, on veut en finir avec les amalgames. (...). On ne peut nier que ce quartier a des soucis de trafics en tout genre, mais il y a aussi plein de choses positives, c'est un quartier où il fait bon vivre et travailler ».

Aujourd'hui, alors que la crise sociale dépasse largement le périmètre statistique des quartiers sensibles, ne s'agit-il pas d'intervenir à l'échelle de l'ensemble de la société ? Plus qu'une politique de la ville, ne faut-il pas de mener « une politique pour la ville » ?

La « politique de la ville » est en échec, car elle « n'a pas réussi à donner corps à une espérance pour ceux qui vivaient dans les banlieues défavorisées ». « La ville forme un tout », un ensemble ouvert et fermé à la fois, qui attire et qui rassemble.

ne vaut-il pas mieux

favoriser la mobilité que la mixité ?

La rénovation des quartiers, le soutien à des projets d'associations est utile pour améliorer la vie des quartiers sensibles.

Villeneuve-les-Salines en a réellement bénéficié. Mais cette intervention ne doit-elle pas avoir d'autres objectifs : en profiter « pour élever la capacité de pouvoir des habitants dans leurs quartiers et sur leur ville » et « réunifier la ville en la démocratisant » ?

Certes, à Villeneuve-les-Salines, les habitants, du moins un certain nombre, d'abord issus des classes moyennes, qui travaillent ou sont retraités, disposant d'un niveau de vie leur permettant de penser à autre chose qu'à la survie quotidienne, se sont pris en main à travers une vie associative riche et active, fédérée au sein de son Collectif.

La coupure avec les autres quartiers, la ville, l'agglomération demeure une question centrale.

La mixité sociale ne sert-elle pas de « passe-droit pour justifier n'importe quelle opération » ?

Elle ne répond pas au problème qui fonde sa raison d'être : « les concentrations de pauvreté ». Car la « juxtaposition » des populations riches et pauvres « ne rapproche que l'espace où elles cohabitent, avec un évident déplaisir ».

Les principales ombres au tableau sont celle de « l'emploi », de la formation, mais aussi du pouvoir d'achat. Elles ne favorisent pas une réelle mobilité sociale et professionnelle, une mobilité géographique, une capacité à sortir du quartier.

Ce sont des questions qui ne concernent pas seulement, nous l'avons dit, les Zones Urbaines Sensibles, comme Villeneuve-Les-Salines. La question sociale interpelle l'ensemble de la société, comme la question écologique.

Et ces questions ne se posent pas qu'en France.

D'autres pays, en Europe de l'ouest et de l'est, connaissent des situations similaires à celle des grands ensembles français, développent des actions pour y remédier. Il y a là une piste de recherche, déjà empruntée, qui mérite d'être approfondie.

les sources

I. Archives

A.D.C.M.3043, Cadastre, *La Rochelle banlieue, récapitulatif des matrices cadastrales des propriétés non bâties*, 1913-1970.

A.D.C.M.1272 -2521 W, dossiers 265-1033, Direction Départementale de l'Équipement, Subdivision de La Rochelle, *archives du suivi de la conception et de la réalisation de la ZUP II*.

A.D.C.M., 1526W52 - 190, Inspection Académique de La Rochelle, *Division des affaires générales et financières*.

A.D.C.M. JX 263/86- 101, La France, *journaux locaux*.

A.D.C.M., JX 262/132-144, Sud- Ouest, *Journaux locaux*. A.D.C.M., AC/17/C, 423-424, *Inventaire des archives modernes et contemporaines XIXe-XXe, correspondance générale 1964-1969 du S.I.V.O.M. de La Rochelle*.

A.D.C.M. W 223 – 279, *ZUP de La Rochelle Périgny Aytré, DDE service urbanisme-habitat, n°223-229, 238-248, 278-279*

A.M.Aytré, *Délibérations du Conseil municipal*, Registres des délibérations, Mairie d'Aytré, Avenue Edmond Grasset, 17 440

A.M.L.R., 1 D3 80 – 105, Conseil municipal de La Rochelle, *comptes-rendus analytiques des séances*, (1960-2000)

A.M.L.R.*La Rochelle Information*, Journal municipal

A.M.L.R., 285W29, *Développement social des quartiers. Mireuil et Villeneuve. Le dispositif local*. La Rochelle, 1984, 10 p.

A.M.L.R., Inventaire des archives XIXe, 2 815-7 et 2 815-8, SEMA, *analyse des possibilités de développement économique, Rapport 1964*.

A.M.L.R., cotes 2798 à 2 801, Inventaire des archives municipales XIXe – XXe, *ZUP de La Rochelle Périgny*

A.M.Périgny, *Délibérations du Conseil municipal*, Registres des délibérations, Mairie de Périgny, Rue du Château, 17 180.

Documentation locale

C.C.A.S. de La Rochelle, *Programme de Réussite Educative*, Bilan 2007-2008, La Rochelle

C.D.A. La Rochelle, *Fiches « Diagnostic de quartier »*, Observatoire des évolutions sociales et urbaines, INSEE, Edition 2004-2005

C.D.A. La Rochelle, *registres des délibérations du Comité du S.I.V.O.M.de La Rochelle*.

C.D.A. La Rochelle, 1W 1-200, *bordereaux de versement du S.I.V.O.M. de La Rochelle*

C.D.A., *Projet de rénovation urbaine Quartier de Mireuil*, Convention pluriannuelle 2007-2011, Service Habitat et Politique de la Ville

C.D.A., *Contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération de la Rochelle 2007-2009*, La Rochelle, 2007, 91 p.

C.D.A., *Evaluation du C.U.C.S. de l'agglomération rochelaise sur la période 2007-2009*, Mai 2010, 101p.

C.D.A., *Contrat de ville 2000-2006*, La Rochelle, 2000, 73 p.

Centre social de Villeneuve-Les-Salines, *archives des réunions des instances de l'association depuis sa création*, Agora, Place du 14 Juillet, Villeneuve-Les-Salines.

Collectif des Associations de Villeneuve-Les-Salines, *archives des réunions du Collectif mensuel*, Agora, Place du 14 Juillet, Villeneuve-les-Salines.

Collectif des Associations de Villeneuve-Les-Salines, *Collection de Villeneuve Information*, journal mensuel du quartier (collection complète depuis le n° 1, Novembre 1977).

les sources 1

Collectif des Associations de Villeneuve-Les-Salines, *réunions de la Zone d'Education Prioritaires depuis sa création*

HERSANT Alain, Coordinateur Z.E.P., *Contrat d'Objectifs scolaires 2009/2012*, Réseau Réussite Scolaire de Villeneuve-Les-Salines, Groupe scolaire Barthélémy Profit, Villeneuve-Les Salines

Inspection Académique de La Rochelle, *lettre de Mr J.C. MAESTRE, Inspecteur d'Académie, rendant compte des classements en Z.E.P, dont Villeneuve les Salines, 17-7-1981*

Inspection Académique de La Rochelle, *Note de Mr THOMAS, I.A., « Quelques impressions sur le fonctionnement des établissements situés en Z.E.P. », 15 juillet 1993*

I.N.S.E.E., « L'aire urbaine de La Rochelle plus dynamique que ses consœurs du littoral », *Décimal*, INSEE Poitou-Charentes, n°270, Février 2007

Mairie de La Rochelle, Atelier santé, *Diagnostic local de santé*, Avril 2010, 10p.

O.P.H. de communauté d'agglomération de La Rochelle, *Fiches de synthèse par sous quartiers*, La Rochelle, O.P.H.L.M., 1998.

table des matières

Remerciements.....	p.2
Sommaire.....	p.3
Liste des sigles.....	p.4
Introduction.....	p.5
<i>Première partie : Ville-Neuve-Des-Salines, un nouveau Sarcelles ?</i>	p.10
<i>I.1 Une Zone Industrielle à l'est de La Rochelle, sur Périgny</i>	p.12
I.1.1. Le nombre d'emplois est insuffisant face à la croissance démographique.....	p.13
I.1.2 En 1964, une situation difficile pour l'économie rochelaise.....	p.15
I.1.3 La perspective d'une usine SIMCA pour l'agglomération.....	p.17
I.1.4 La Zone Industrielle accueille d'autres entreprises.....	p.20
<i>I.2 La Z.U.P. II : un projet de 10 020 logements, pour 40 000 habitants</i>	p.22
I.2.1 Une « remarquable réalisation »	p.23
I.2.2 Un nom à trouver pour cette Z.U.P. II.....	p.24
I.2.3 Une Z.U.P. unique pour deux communes : La Rochelle et Périgny.....	p.25
I.2.4 Une Z.A.D. et une Z.U.P. sont créés par décisions ministérielles.....	p.27
I.2.5 Une contrainte naturelle : 100 à 120 ha sont immergés.....	p.28
I.2.6 Un projet de Z.U.P., plusieurs esquisses.....	p.29
I.2.7 La Charte d'Athènes inspire le projet de Z.U.P.....	p.33
I.2.8 Un nouveau Sarcelles ?.....	p.37
<i>I.3 En 1973, le projet est fortement dé-densifié</i>	p.39
I.3.1 Des prévisions démographiques erronées.....	p.40
I.3.2 Le déficit financier de la Z.U.P.....	p.41
I.3.3 L'impact des idées de Mai 68.....	p.42
I.3.4 En mars 1971, Michel Crépeau est élu Maire.....	p.45
I.3.5 En 1973, la circulaire du 21 mars met fin aux grands ensembles.....	p.49
I.3.6 Seule la partie nord du grand projet sera réalisé.....	p.54
<i>Deuxième partie : Espoirs et échec des grands ensembles :</i>	
Mireuil, l'exemple rochelais	p.57
<i>II.1 Après la deuxième Guerre Mondiale : la reconstruction</i>	p.59
II.1.1 La reconstruction : une grande mission de l'État.....	p.60
II.1.2 L'État met en place une politique du logement.....	p.62
II.1.3 La Rochelle : la réalisation de Port-Neuf, sans Le Corbusier.....	p.65

II.2 Les grands ensembles pour une ville nouvelle	p.68
II.2.1 Grands ensembles : symboles de la modernité.....	p.69
II.2.2 La fin des grands ensembles en 1973.....	p.72
II.2.4 Mireuil : une ZUP très critiquée dès le début.....	p.75
II.3 Quand la ville se défait	p.83
II.3.1 Un triple processus désagrège les agglomérations.....	p.83
II.3.2 Une logique de séparation.....	p.84
II.3.3 Une désagrégation sociale de l'agglomération rochelaise?.....	p.85
II.3.4 La mixité sociale, entre idéal et réalité.....	p.91
Troisième partie : Villeneuve-Les-Salines : « un anti-Mireuil ? »	p.95
III.1 Des atouts majeurs pour y bien vivre	p.97
III.1.1. l'atout environnemental.....	p.97
III.1.2 Une nouveau cœur qui donne vie au quartier.....	p.99
III.1.3 Dès le début, la forte implication des associations d'habitants.....	p.103
III.1.4 Une communauté immigrée ancienne et bien intégrée.....	p.108
III.2 Un quartier en marge de la ville, à l'image négative	p.111
III.2.1 Le sentiment d'être à côté de La Rochelle.....	p.111
III.2.2 Une image négative dans l'agglomération.....	p.114
III.2.3 Un quartier diversifié sur le plan social.....	p.122
III.3 Politique de la ville et crise sociale	p.126
III.3.1 La politique de la ville a permis la transformation du cadre urbain.....	p.126
III.3.2 Pauvreté et précarité frappent à la porte des H.L.M.....	p.131
III.3.3 La crise sociale et sa dimension scolaire.....	p.134
III.3.4 Les inégalités sociales devant la santé.....	p.139
III.3.5 Une coupure politique.....	p.141
Conclusion	p.143

- Les sources, la bibliographie, l'iconographie, la table des documents et les annexes

Ne figurent pas dans ce document extrait du mémoire. Pour accéder à ces éléments, vous pourrez trouver le mémoire complet à la Bibliothèque universitaire de L.R., ou sur Villeneuve-les-Salines: au Collectif, au Centre Social, à la Mairie-annexe) -

Projet initial de la Z.U.P. II de La Rochelle-Périgny-Aytré, carte au 1/10 000e, La Rochelle, Dossier programme, 25 mars 1968, D.D.E., A.D.C.M. Le cours d'eau de La Moulinette sépare les deux grandes parties du projet initial de 10 020 logements et 40 000 habitants, avec la bastide entre les 2. Seule la partie nord, à droite, sera réalisée, mais dédensifiée

